

Les enseignants



l'éducation à la
sécurité routière

GUIDE PÉDAGOGIQUE

1^{er} degré



L'ENFANT PIÉTON



*Dans le cadre de son partenariat avec le Futuroscope,
la MAIF est heureuse de vous offrir ce guide pédagogique
réalisé par l'association Prévention MAIF.*





A petits pas d'abord, petit à petit sur le trottoir, dans la rue, sur la route, accompagné sur le chemin de l'école ou en groupe avec ses camarades à la découverte de l'environnement sous la conduite de l'équipe éducative, seul ensuite, l'enfant piéton doit apprendre à gérer ses déplacements... et prendre en compte ceux des autres. Sa taille, la spécificité de ses capacités à percevoir, à appréhender une situation face à laquelle il est amené à réagir, en font un usager de la voie publique particulièrement vulnérable.



Le document l'Enfant piéton part de constats d'accidentologie ciblés et s'appuie sur les textes officiels du Ministère de l'éducation nationale. Le livret propose une approche structurée de l'éducation à la sécurité routière au moyen d'une série de fiches pédagogiques directement utilisables. Le but est de présenter aux enseignants un outil qui leur permette d'amener les enfants à articuler des savoirs et des savoir-faire pour adopter des comportements de sécurité, dans le cadre d'objectifs conformes aux programmes des cycles 2 et 3, jusqu'à la validation finale qu'est l'Attestation de première éducation à la route - APER - délivrée au CM2.



Avec les guides "La sécurité routière dès l'école maternelle" et "La sortie à vélo" (accompagné du livret élève et de la vidéo), l'Enfant piéton vient former un ensemble pédagogique au service du monde enseignant.

Bernard BENOIST
Président de Prévention MAIF



**A PIED AUSSI, TOUJOURS PLUS DE SÉCURITÉ
POUR NOS ENFANTS !**

Pourquoi ce livret ?

De nombreuses expériences menées sur le terrain ont fait ressentir le besoin de clarifier, d'organiser toutes les pistes de travail réalisées avec les enfants. L'antenne PRÉVENTION MAIF d'Arras, en collaboration avec une équipe d'enseignants travaillant, depuis plusieurs années, en éducation à la sécurité routière, a été à l'origine de ce document à destination des enseignants des classes de cycles 2 et 3.

Des réflexions... Des chiffres...

En 2004

- 8650 enfants de moins de 15 ans ont été accidentés.
- 179 enfants ont été tués (dont 35 piétons).
- 1109 enfants ont été blessés grièvement.
- 20 % des tués de moins de 15 ans sont des piétons.

Parmi les 35 enfants piétons tués :

- 11 avaient moins de 5 ans,
- 11 avaient entre 5 et 9 ans,
- 13 avaient entre 10 et 14 ans.

- 4 ont été tués alors qu'ils étaient en groupe,
- 12 étaient accompagnés,
- 19 étaient seuls.

- 27 l'ont été en milieu urbain.

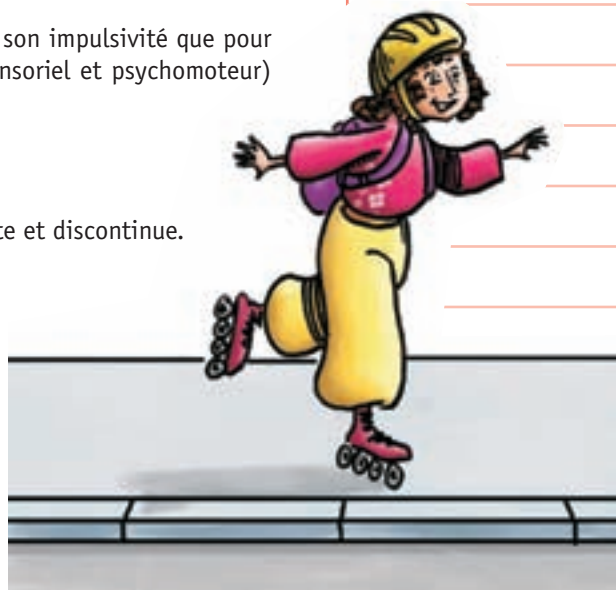
L'enfant est particulièrement vulnérable, tant en raison de son impulsivité que pour des raisons d'ordre physiologique. Son développement (sensoriel et psychomoteur) l'empêche d'avoir une bonne perception des dangers.

- ◆ Sa taille l'empêche de voir et d'être vu.
- ◆ Sa vision latérale n'est acquise que vers 8 ans.
- ◆ Sa perception des sons et de la vitesse est imprécise.
- ◆ Son analyse des multiples informations de la rue est lente et discontinue.

La réglementation assimile les rollers aux piétons.

Les rollers ont donc l'obligation de circuler sur les trottoirs, d'utiliser les passages pour piétons pour traverser la rue.

En l'absence de réglementation spécifique ils ne peuvent utiliser, ni la chaussée, ni les pistes cyclables.



SOMMAIRE



Education à la Sécurité Routière

◆ Documentation.....	6
◆ Attestation de première éducation à la route (APER) Le piéton	
• Compétences exigibles en fin de cycle 2.....	8
• Compétences exigibles en fin de cycle 3.....	9
◆ Réglementation sorties scolaires	
• "Sorties piétons" sans activités EPS.....	10
◆ Encadrement des sorties.....	11
◆ Note de l'équipe de rédaction.....	12



Fiches pédagogiques

◆ Fiche 1 • L'accidentologie.....	14
◆ Fiche 2 • Les espaces spécifiques de circulation.....	16
◆ Fiche 3 • Les règles de circulation "Piéton".....	18
◆ Fiche 4 • La signalisation.....	20
◆ Fiche 5 • Les indicateurs visuels.....	22
◆ Fiche 6 • Les indicateurs auditifs.....	24
◆ Fiche 7 • Voir et être vu.....	26
◆ Fiche 8 • Les sorties en groupe.....	28
◆ Fiche 9 • Donner l'alerte et porter secours.....	30



Annexes

◆ Espaces de circulation.....	31
◆ Exemple de journée sécurité routière (Souchez, Pas-de-Calais).....	32
◆ Code de la route (extraits) Circulation des piétons.....	34
◆ Fiche d'évaluation de l'APER.....	35



Documentation

BROCHURES

- **La sécurité routière à l'École primaire.**

(Ministère E.N. Prévention MAIF et Sécurité routière)

Brochure adressée par le M.E.N. à toutes les écoles élémentaires et maternelles

Site internet : <http://www-educnet.education.fr/securite/index.htm>

- **L'éducation routière à l'École (Lecture - Vocabulaire - Analyse).**

PIÉTONS en LIBERTE

(cycle III)

Codes Rousseau

Antenne Prévention MAIF

- **Les enseignants et les sorties scolaires.**

(Délégation MAIF - Antenne Prévention MAIF)

- **Les enseignants et la responsabilité professionnelle.**

(Délégation MAIF)

- **La Sécurité des sorties nature, ça se prépare.**

Classeur-dossier. Guide pratique réalisé par la FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature) en partenariat avec la MAIF, la région Rhône-Alpes, le Ministère des Sports et le Ministère de l'Environnement)

Un dossier complet pour "s'organiser, anticiper, réagir" lors de sorties scolaires.

◆ S'adresser à l'antenne Prévention MAIF pour consultation du dossier.

DISPONIBLES À L'ANTENNE PRÉVENTION MAIF

- **Cédéroms :**

- ◇ Le chemin de Tête en l'air.
- ◇ Les inséparables.
- ◇ L'enfant piéton.

- **Vidéos :**

- ◇ Léo et Margot.
- ◇ L'enfant passager d'automobile.
- ◇ Reportage au bout de la rue.
- ◇ Au coin de la rue... l'enfant piéton.

- **Livret technique :**

- ◇ Accidents, les bons réflexes.

- **Cahier de soins Prévention MAIF**

- **Dépliants :**

- ◇ Les clés de la signalisation routière.
- ◇ Les secrets de la circulation.
- ◇ Top trajet.
- ◇ Les bons réflexes (dépliant élèves).
- ◇ Je rentre du boulot les yeux fermés.

- **Affiche (Codes Rousseau) :**

- ◇ Panneaux de signalisation routière.

- **Jeu des 7 familles**

(Obligations-Interdictions routières...).

- **Brevet du bon piéton**

- **Trousse de Premiers Secours**

L'attestation de première éducation à la route (APER)

Le Piéton

L'apprentissage des règles de sécurité routière par les élèves de l'école élémentaire relève de plusieurs registres d'objectifs : **des objectifs de l'ordre des savoirs** (connaître des règles de circulation, de sécurité ...), **des objectifs de l'ordre des savoir faire** qui supposent la mise en œuvre de données cognitives de haut niveau (anticiper, traiter l'information, mener en parallèle plusieurs actions ...) et **des objectifs de l'ordre des comportements** (être respectueux des autres usagers,...).

Le **B.O.**
n°40
31 oct.
2002

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE**

Compétences exigibles en fin de cycle 2

Objectifs de formation	Savoirs et savoir-faire	Références aux programmes
Se déplacer sur le trottoir seul, à plusieurs ou en groupe classe	<p>Se déplacer en autonomie sur le trottoir</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Je me déplace seul en appliquant les règles de sécurité apprises au cycle I. ◆ Je reconnais les bateaux (sorties de garage...). ◆ Je fais attention aux manœuvres des conducteurs. ◆ Je me déplace en groupe en appliquant les règles de sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ VIVRE ENSEMBLE 2.3 ; 2.4 ◆ ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE 2.29 ; 2.30
<p>Traverser une chaussée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur un passage pour piétons avec ou sans feu, - en l'absence de passages pour piétons 	<p>Traverser seul, dans mon quartier ou dans mon village</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Je regarde des deux côtés (gauche et droite). ◆ Je distingue le bruit d'un véhicule qui s'éloigne, qui s'approche. ◆ J'identifie le bruit d'un véhicule parmi d'autres bruits. ◆ Je connais le sens de circulation des véhicules sur la chaussée. ◆ Je comprends le fonctionnement des feux tricolores. ◆ Je respecte les feux tricolores et je vérifie si je peux traverser. ◆ Je choisis le meilleur endroit pour voir et être vu. ◆ Je traverse calmement, sans courir et sans m'attarder. ◆ Je reconnais les différentes familles de panneaux par leur forme et leur couleur (interdiction, obligation, danger, information). ◆ J'identifie les panneaux autour de l'école. ◆ J'utilise un vocabulaire précis à partir des mots de la famille de : <ul style="list-style-type: none"> - interdire (ex : interdit, interdiction...), - autoriser, permettre, obliger... - dangereux, prudent... 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ DÉCOUVRIR LE MONDE Domaine de l'espace 2.18 ; 2.19 ; 2.22 ; 2.23 Domaine du vivant 2.20 Domaine du temps 2.21 ◆ ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE 2.26 ; 2.27 ; 2.31 ; 2.32 ◆ MATHÉMATIQUES Espace et géométrie 2.13 ◆ MAÎTRISE DU LANGAGE ET DE LA LANGUE FRANÇAISE 2.1
Vivre dans un espace complexe : s'approprier un itinéraire familial	<p>Se déplacer à pied dans le quartier, le village</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Sur mon trajet (domicile-école...) : <ul style="list-style-type: none"> - je m'équipe en fonction des conditions météorologiques, - j'identifie les différents dangers, - je me déplace en respectant les règles, - j'adapte mon comportement aux dangers identifiés et je reste vigilant pour faire face aux difficultés imprévues. ◆ Sur un plan simplifié (domicile- école...) : <ul style="list-style-type: none"> - je situe des lieux familiers, - je localise les endroits les plus dangereux, - je sais choisir et tracer mon itinéraire, - j'argumente mes choix. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ VIVRE ENSEMBLE 2.5 ◆ DÉCOUVRIR LE MONDE 2.14 De l'espace familial aux espaces lointains 2.15 ; 2.16 Domaine de l'espace 2.18 ; 2.25 ◆ MAÎTRISE DU LANGAGE ET DE LA LANGUE FRANÇAISE. 2.2 ◆ ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE 2.30 ◆ MATHÉMATIQUES Espace et géométrie 2.12 ; 2.13
Se protéger et donner l'alerte	<p>Alerter</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Je donne l'alerte en situant le lieu de l'accident et en décrivant la situation. ◆ J'applique les consignes du médecin du SAMU (15). 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ VIVRE ENSEMBLE 2.7

Compétences exigibles en fin de cycle 3

Objectifs de formation	Savoirs et savoir-faire	Références aux programmes	
P I É T O N	Traverser seul à un carrefour avec ou sans feux	<p>Traverser seul à un carrefour et à un rond-point</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Je comprends le fonctionnement d'un carrefour et d'un rond-point. Avant de m'engager et pendant que je traverse : <ul style="list-style-type: none"> - je suis attentif au comportement des autres usagers, - je m'assure que les autres usagers m'ont vu, si je n'en suis pas sûr, je ne traverse pas, - je m'adapte aux circonstances : <ul style="list-style-type: none"> . pictogramme (piéton vert...), . feux clignotants, . flèche orange, . présence d'un policier, ◆ Je tiens compte de la visibilité ainsi que de la distance et de la vitesse des véhicules. ◆ Je contourne un rond-point ou une intersection et je traverse autant de chaussées qu'il est nécessaire. ◆ Je traverse la chaussée perpendiculairement à son axe. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ MATHÉMATIQUES Espace et géométrie 3.12 ; 3.13, 3.14 ◆ SCIENCES EXPÉRIMENTALES ET TECHNOLOGIE 3.15 ◆ ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE 3.23 ; 3.24 ; 3.25 ◆ ARTS VISUELS 3.19 ◆ GÉOGRAPHIE 3.8 ; 3.9
	Guider une personne dans son déplacement	<p>Faire traverser</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Je sais guider une personne (enfant plus jeune...) en respectant et en justifiant les règles de sécurité apprises auparavant. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ ÉDUCATION CIVIQUE 3.5 ; 3.6 ◆ ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE 3.26.
	Vivre dans un espace complexe et explorer un environnement nouveau	<p>Analyser les dangers et organiser un déplacement</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ J'identifie une situation dangereuse : <ul style="list-style-type: none"> - indices visuels, - indices sonores. - ... ◆ Je tiens compte des circonstances : <ul style="list-style-type: none"> - conditions météorologiques, - luminosité selon les moments de la journée. ◆ J'identifie les comportements dangereux. ◆ Je choisis l'outil adapté à la situation (plans, cartes, photos...). ◆ Pour un trajet non-familier (projet de sortie,...) : <ul style="list-style-type: none"> - à partir du plan : <ul style="list-style-type: none"> . je construis les différents itinéraires possibles, . j'identifie les différents dangers, . je choisis l'itinéraire le plus sûr. - après le déplacement : <ul style="list-style-type: none"> . j'évalue la pertinence de mon choix. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ ARTS VISUELS 3.19 ◆ MAÎTRISE DU LANGAGE ET DE LA LANGUE FRANÇAISE 3.1 ; 3.2 ; 3.3 ◆ GÉOGRAPHIE 3.8 ; 3.9 ; 3.10 ◆ MATHÉMATIQUES 3.14 ◆ ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE 3.20
	Connaître quelques règles du code de la route et les respecter	<p>S'approprier quelques règles du code de la route</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ J'énonce les conséquences de comportements qui ne respectent pas le code. ◆ Je connais l'espace affecté aux piétons (en ville, à la campagne) par le code de la route (trottoirs, zones piétonnes, accotements). ◆ Je sais quelles autres catégories d'usagers peuvent utiliser cet espace, par exemple, je ne traverse pas la voie ferrée tant que le feu rouge clignote. <p>Développer des comportements de sécurité sur la route</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Je sais marcher du bon côté de la route en fonction des règles en vigueur. ◆ Je sais utiliser du matériel, des vêtements pour être visible sur la route. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ ÉDUCATION CIVIQUE 3.7 ◆ ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE 3.20 ◆ SCIENCES EXPÉRIMENTALES ET TECHNOLOGIE 3.16

Réglementation Sorties Scolaires

“Sorties piétons” sans activités EPS

Extraits du B.O. HS n°7 du 23 septembre 1999

L'école est le lieu d'acquisition des savoirs. Elle est ouverte sur le monde qui l'entoure. C'est pourquoi les enseignant(e)s organisent des activités à l'extérieur de l'école.

Les sorties scolaires relèvent de trois catégories :

- **1^{re} catégorie :**

Les sorties scolaires régulières, correspondant aux enseignements réguliers, inscrits à l'emploi du temps et nécessitant un déplacement hors de l'école.

- **2^e catégorie :**

Les sorties scolaires occasionnelles sans nuitée, correspondant à des activités d'enseignement sous des formes différentes.

- **3^e catégorie :**

Les sorties scolaires avec nuitée(s).

- ◇ Les sorties de 1^{re} et 2^e catégorie sont autorisées par le Directeur d'école.
- ◇ Les sorties de 3^e catégorie sont autorisées par l'Inspecteur d'Académie.
- ◇ Les sorties organisées pendant les horaires habituels de la classe et ne comprenant pas la pause déjeuner sont obligatoires pour les élèves, les autres sorties sont facultatives.
- ◇ L'autorité responsable de la délivrance de l'autorisation doit veiller :
 - aux conditions d'encadrement,
 - aux conditions de transport,
 - aux conditions d'accueil,
 - à la nature et aux conditions des activités pratiquées.

Encadrement des sorties

Quels que soient le type de sortie scolaire et les effectifs de la classe, les élèves sont toujours encadrés par deux adultes au moins, dont le maître de la classe. Le deuxième adulte peut être un autre enseignant, un aide éducateur, un ATSEM (agent territorial spécialisé d'école maternelle) ou un adulte (parent, bénévole) autorisé par le Directeur d'école ou l'Inspecteur d'académie.

	Effectif	
	Ecole maternelle, classe maternelle ou classe élémentaire avec section enfantine	Ecole élémentaire
Sortie régulière	2 adultes au moins dont le maître de la classe, quel que soit l'effectif de la classe. Au-delà de 16 élèves, un adulte supplémentaire pour 8.	2 adultes au moins dont le maître de la classe, quel que soit l'effectif de la classe. Au-delà de 30 élèves, un adulte supplémentaire pour 15.
Sortie occasionnelle sans nuitée	2 adultes au moins dont le maître de la classe, quel que soit l'effectif de la classe. Au-delà de 16 élèves, un adulte supplémentaire pour 8.	2 adultes au moins dont le maître de la classe, quel que soit l'effectif de la classe. Au-delà de 30 élèves, un adulte supplémentaire pour 15.
Sortie avec nuitée(s)	2 adultes au moins dont le maître de la classe, quel que soit l'effectif de la classe. Au-delà de 16 élèves, un adulte supplémentaire pour 8.	2 adultes au moins dont le maître de la classe, quel que soit l'effectif de la classe. Au-delà de 20 élèves, un adulte supplémentaire pour 10.

NB • A l'école élémentaire, l'enseignant peut se rendre seul avec sa classe sur un lieu situé à proximité de l'école pour une durée globale qui ne dépasse pas la demi journée de classe (ex. : gymnase, bibliothèque ...).

L'intégralité de la circulaire est disponible sur le site :

<http://www.education.gouv.fr/bo/1999/hs7/sorties.htm>

Note de l'équipe de rédaction

Ce document a été élaboré avec un certain souci de cohérence dans la progression. L'ordre des fiches n'est cependant qu'indicatif.

Toutefois, nos expériences ont montré que l'éducation à la sécurité routière ne peut être efficace qu'en adoptant une stratégie pédagogique fonctionnant en "allers" et "retours".

Des observations,
des actions sur le terrain

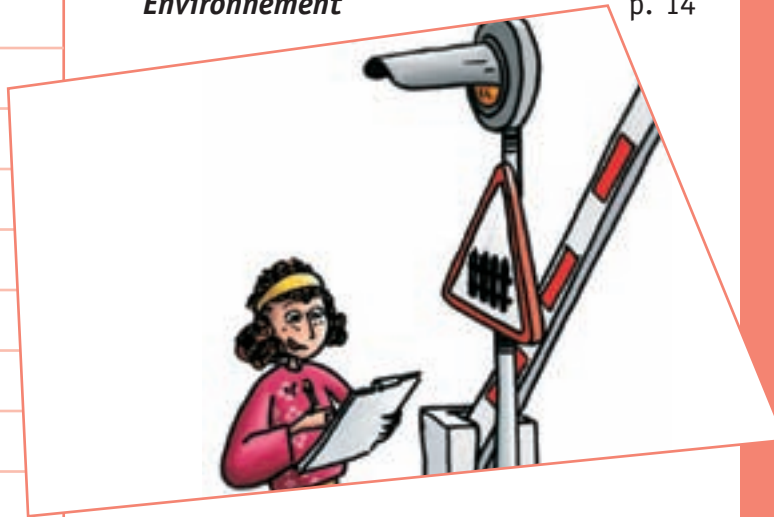


Une réflexion
Une exploitation en classe

	Fiche 1	Fiche 2	Fiche 3	Fiche 4	Fiche 5	Fiche 6	Fiche 7	Fiche 8	Fiche 9
Étapes									
Traverser seul							2 et 3	1 et 2	
Guider une personne								5	
Vivre dans un espace complexe	1 à 7	1 à 4			1 à 8	1 à 4			
Connaître quelques règles...			1 à 4	2 à 6				1 et 2	
Se déplacer sur le trottoir			4				2 et 3	1 à 3	
Traverser une chaussée			4			1 à 4	2 et 3	1 et 2	
S'approprier un itinéraire familial		1 à 4		1		1 à 4			
Se protéger et donner l'alerte									1 et 2

Environnement

p. 14



Perception

p. 22



Organisation et sécurité

p. 28



FICHE 1

L'ACCIDENTOLOGIE



Objectifs pédagogiques

- ◆ Analyser le déroulement d'un accident et en rechercher les causes.
- ◆ Prendre conscience du nombre et de la nature des accidents dans le village, la ville, le district, le département, la région...

Objectifs opérationnels

- ◆ Présenter un accident local (presse, récit d'enfant...) impliquant un enfant.
 - Analyser le déroulement de l'accident.
 - En rechercher les causes.
 - En déduire des comportements adaptés (remèdes) :
"Comment aurait-on pu faire pour éviter l'accident ?" Prévoir plusieurs scénarios.
 - Imaginer des aménagements susceptibles d'éviter la répétition d'un tel accident, en ce lieu précis (aménagement de voirie, de la signalisation...).
- ◆ Relever dans la presse locale les articles relatant les accidents de la circulation.
- ◆ Relever dans les documents régionaux les statistiques des accidents.
- ◆ Classifier les accidents.
- ◆ Classifier les accidentés.
- ◆ Bâtir les tableaux statistiques.

Situations

- ◆ En classe :
 - étude d'articles de presse,
 - étude de statistiques,
 - relation d'accidents,
 - diapos, films, photos...
 - maquette,
 - bandes dessinées.
- ◆ Dans la cour :
 - piste routière.

ÉTAPE 1

*Décrire le déroulement d'un accident local (relevé dans la presse ou vu ou vécu par un enfant).
Le reconstituer par le dessin, par la maquette ou sur la piste routière.*

ÉTAPE 2

Faire l'inventaire de toutes les causes de l'accident :

- ◆ l'espace : sa dimension, sa taille, sa structure, la signalisation,
- ◆ les véhicules,
- ◆ les personnages : leur comportement, leurs intentions...
- ◆ les conditions climatiques,
- ◆ l'environnement : les arbres, la végétation, les constructions, les panneaux, l'éclairage...

ÉTAPE 3

Prévoir des comportements mieux adaptés (permettant d'éviter l'accident) pour tous les personnages impliqués.

ÉTAPE 4

Imaginer des aménagements (espace, environnement, signalisation, réglementation...) limitant l'éventualité d'un tel accident.

ÉTAPE 5

Les enfants recueillent des articles dans la presse locale relatant des accidents de la circulation durant une période suffisamment longue (1 à 6 mois) ; compilation de ces articles.

En classe : lecture des articles de presse et détermination :

- ◆ des usagers concernés (piéton/cycliste, âge, sexe...),
- ◆ du lieu, (urbain, rural, agglomération, trottoir, chaussée, carrefour...),
- ◆ du jour (vacances, jour d'école, lundi, mardi... fin de semaine...),
- ◆ de l'heure (matin, midi, soir, nuit...),
- ◆ des conditions climatiques (pluie, neige, vent, brouillard...),
- ◆ des responsables,
- ◆ des causes,
- ◆ des accidentés (blessés légers, blessés graves, tués...).

ÉTAPE 6

Bâtir la carte permettant de repérer les espaces les plus dangereux et dresser des tableaux statistiques en classe, pour une période donnée, pour une zone donnée, permettant de mettre en évidence :

- ◆ les usagers les plus accidentés,
- ◆ les périodes les plus dangereuses,
- ◆ les espaces les plus dangereux,
- ◆ les comportements générateurs d'accidents,
- ◆ les causes les plus courantes des accidents de la circulation.

ÉTAPE 7

Elargir, enrichir les travaux de l'étape 6, à partir des statistiques disponibles sur le site :

www.securiteroutiere.gouv.fr/observatoire
ou à partir d'enquêtes auprès de la préfecture, du conseil général, de la gendarmerie, de la police, de la DDE, des pompiers... etc.



FICHE 2

LES ESPACES SPÉCIFIQUES DE CIRCULATION



Objectifs pédagogiques

A partir d'observations sur le terrain et d'études de documents, suivies d'une réflexion et d'une analyse, reconstruire le tableau (voir p. 31).

Objectifs opérationnels

- ◆ Faire l'inventaire des espaces de circulation rencontrés.
- ◆ Faire l'inventaire de tous les espaces de circulation.
- ◆ Connaître et utiliser la terminologie spécifique aux espaces de circulation.
- ◆ Classifier les espaces de circulation.
- ◆ Classer les utilisateurs.
- ◆ Déterminer les zones à risques.

Situations

- ◆ Sorties réelles.
- ◆ Utilisation de photos, diapos, vidéos, cédéroms...
- ◆ Réalisation d'une maquette, d'un plan.



ÉTAPE 1

A l'occasion de sorties réelles dans un milieu proche et connu :

- ◆ autour de l'école,
- ◆ sur le chemin de l'école au gymnase,
- ◆ de l'école à la Mairie, à la piscine, au terrain de sport...

Les enfants, munis de papier, crayon, appareil photographique, caméscope... relèvent tous les espaces de circulation rencontrés (travail d'enquête).

ÉTAPE 2

En classe.

Utiliser les informations récoltées pour faire l'inventaire de ces espaces de circulation.

Les nommer : utilisation du vocabulaire spécifique.

ÉTAPE 3

Sortie identique à l'étape 1 mais en milieu différent, et/ou enrichissement par documents vidéo, photos... permettant de découvrir des espaces de circulation non rencontrés en étape 1.

ÉTAPE 4

En classe.

Tri et classement des espaces de circulation (cf. tableau en annexe) :

- ◆ nos espaces (piéton),
- ◆ les espaces qui ne sont pas les nôtres,
- ◆ les espaces communs à plusieurs types d'utilisateurs.

En déduire les différents utilisateurs.

En déduire les zones de conflit ou zones à risques (c'est-à-dire les zones où il y a plusieurs utilisateurs de nature différente) (cf. p. 31).



FICHE 3

LES RÈGLES DE CIRCULATION “PIÉTON”



Objectifs pédagogiques

Découvrir et apprendre les règles de circulation “piéton”.

Objectifs opérationnels

- ◆ Découvrir la nécessité de la règle pour un fonctionnement collectif.
- ◆ Respecter et utiliser les espaces de déplacement autorisés (chaussée, trottoir, passage pour piétons...).
- ◆ Apprendre les règles de circulation “piéton”.
- ◆ Respecter les règles de circulation “piéton”.

Situations

- ◆ En milieu protégé : piste routière, circuits dans la cour, le jardin public...
- ◆ En milieu réel connu.

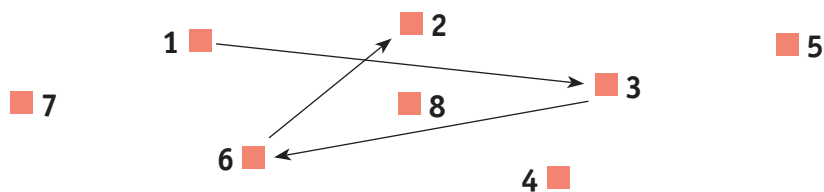


ÉTAPE 1

En milieu protégé (cour de l'école, jardin public...)

◆ Respecter des trajets, des circuits imposés par le maître ou déterminés au préalable par l'enfant.

Exemple : suivre 1, 3, 6, 2. Suivre les trajets (couleurs plus tracés au sol).



◆ Respecter des modes de déplacement (en marchant, en courant, sur engin roulant...).

ÉTAPE 2

A l'occasion de circuits individuels se croisant (cf. étape 1), mise en évidence de la nécessité de règles de déplacement (pour éviter les accidents).

Inventer des règles, les expérimenter, les critiquer, les faire évoluer.

ÉTAPE 3

Sur la piste routière (sans règles de déplacement).

◆ Respecter des trajets (cf. étape 1).

◆ Respecter des modes de déplacement (cf. étape 1).

ÉTAPE 4

Sur la piste routière mettre en évidence la nécessité de règles de déplacement (code de la route). Respect systématique des règles.

Donner et préciser les règles pour :

- ◆ marcher sur le trottoir,
- ◆ utiliser les passages pour piétons,
- ◆ traverser, quand il n'existe pas de passage pour piétons à proximité,
- ◆ traverser aux feux tricolores et clignotants,
- ◆ marcher seul sur une chaussée sans trottoir,
- ◆ traverser à un rond point,
- ◆ traverser à un passage à niveau,
- ◆ traverser un parking...

ÉTAPE 5

En milieu réel mais avec SÉCURITÉ (milieu semi-protégé plus adultes) apprentissage systématique des règles de circulation "piéton" (cf. étape 4).



FICHE 4

LA SIGNALISATION



Objectifs pédagogiques

Découvrir et apprendre la signalisation.

Objectifs opérationnels

Faire l'inventaire de toute la signalisation rencontrée.

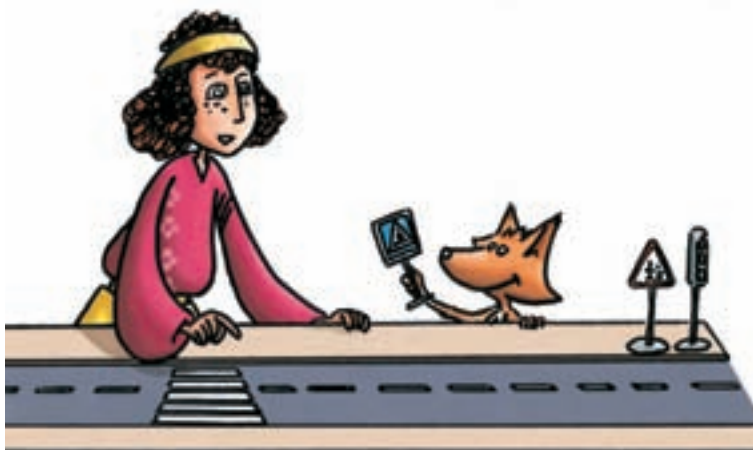
- ◆ En connaître la signification.
- ◆ En justifier l'implantation.
- ◆ Rechercher d'autres panneaux, une autre signalisation.

Faire l'inventaire de la signalisation existante.

- ◆ La classer, en connaître la signification.
- ◆ Comprendre l'utilité de la règle.
- ◆ Connaître et respecter les règles du code de la route.

Situations

- ◆ En milieu réel, proche, connu.
- ◆ Sorties dans un autre milieu.
- ◆ Recherche documentaire (cf. documentation "PRÉVENTION MAIF").
- ◆ Piste routière.



ÉTAPE 1

A l'occasion de sorties en milieu réel, proche et connu (autour de l'école, au gymnase, à la mairie...), les enfants munis de papier, crayon, appareil photo, caméscope, relèvent toute la signalisation rencontrée (signalisation verticale et horizontale).

ÉTAPE 2

En classe, utilisation des informations recueillies :

- ◆ répertoire, reproduire la signalisation rencontrée,
- ◆ connaître la signification de la signalisation rencontrée,
- ◆ en justifier l'implantation,
- ◆ reporter cette signalisation sur le plan ou la maquette.

ÉTAPE 3

A l'occasion de sorties en milieu différent, ou lors de l'observation de documents (photos, tableaux, vidéos), rechercher la signalisation non rencontrée en étape 1 et en connaître la signification.

ÉTAPE 4

En classe, reproduire et classer la signalisation suivant :

- ◆ les formes,
- ◆ les couleurs,
- ◆ les significations,
- ◆ les utilisateurs concernés.

ÉTAPE 5

Dans la classe et/ou dans l'école, inventer et mettre en place une signalisation relative aux règles de vie.

ÉTAPE 6

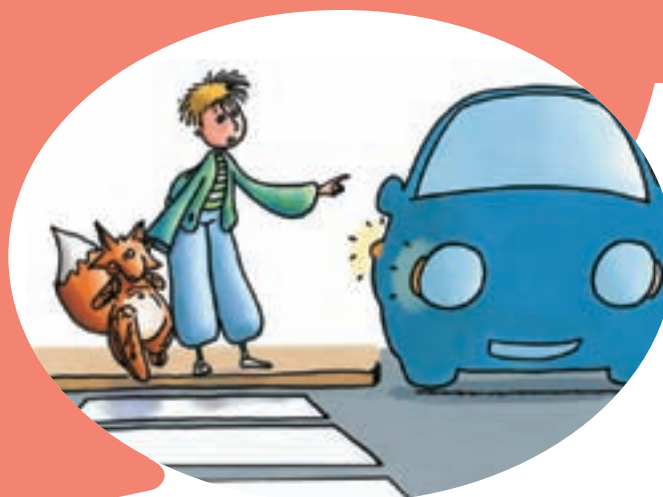
En milieu protégé (piste routière) circuler sans signalisation.

- ◆ Mettre en évidence la nécessité de la règle (pour éviter les accidents).
- ◆ Introduire la signalisation routière :
 - l'expérimenter,
 - la critiquer (dans son implantation sur la piste),
 - la faire évoluer (dans son implantation, dans sa nature),
 - la respecter.



FICHE 5

LES INDICATEURS VISUELS



Objectif pédagogique

Savoir prélever des indicateurs visuels pertinents.

Objectifs opérationnels

- ◆ Identifier les véhicules et en connaître les caractéristiques.
- ◆ Apprécier les distances, les vitesses, les trajectoires, les directions.
- ◆ Prévoir les changements de direction selon certains indicateurs.
- ◆ Sélectionner les indicateurs visuels significatifs.

Situations

- ◆ Toutes les situations psychomotrices : activités d'orientation, course de vitesse, relais, jeux, jeux à courir, vitesse de réaction à un signal...
- ◆ En classe.
- ◆ En milieu réel (observations).

ÉTAPE 1

A l'occasion de sorties réelles, dans un milieu proche et connu (autour de l'école, sur le chemin de l'école au gymnase, à la mairie...), les enfants munis de papier, crayon, appareil photo, caméscope... relèvent tous les véhicules rencontrés.

ÉTAPE 2

En classe, utilisation de toutes les informations recueillies pour : faire l'inventaire et nommer les véhicules rencontrés.

ÉTAPE 3

Sortie dans un milieu différent et/ou enrichissement par des documents, des photos, des films permettant de découvrir :

- ◆ d'autres véhicules,
- ◆ tous les véhicules.

ÉTAPE 4

Connaître les caractéristiques des différents véhicules : volume, masse, vitesse, accélération, freinage, à partir de revues de presse, de revues spécialisées, de descriptifs des véhicules.

(exemple : le camion, le bus : gros volume, démarrage lent, mais arrêt ou freinage plus difficiles.)

ÉTAPE 5

Repérer et connaître la signification des indicateurs de changement de :

- ◆ direction : changement de trajectoire, bras, clignotant,
- ◆ vitesse : feux stop,
- ◆ sens de circulation : feux de recul.

à travers des observations en milieu réel, des documents audio visuels.

ÉTAPE 6

Evaluer les distances

Lors des séances EPS, les enfants construisent les aires de jeu ou d'activité à l'aide du décimètre, à partir d'un plan coté.

ÉTAPE 7

Apprécier et/ou évaluer des vitesses, des accélérations, des décélérations à partir d'observations en milieu réel, de films.

ÉTAPE 8

Relever des indicateurs visuels. Sélectionner les plus pertinents et prévoir une réponse.

En classe :

- ◆ à partir de diapositives : relever tous les indicateurs, sélectionner les plus pertinents,
- ◆ à partir de documents audiovisuels : visionner, arrêter le déroulement, prévoir ce qui va se passer, contrôler en visionnant la suite. Comparer prévision et réalité.

En milieu réel :

observation à un carrefour de la circulation des véhicules, relever les fautes des différents véhicules (ne prévenant pas de leur modification de trajectoire...), comparer : prévisions d'après les indicateurs et réactions des utilisateurs.



FICHE 6

LES INDICATEURS AUDITIFS



Objectif pédagogique

Savoir prélever des indicateurs auditifs pertinents.

Objectifs opérationnels

- ◆ Discriminer les bruits de la rue, de la route...
- ◆ Distinguer, interpréter pour un même véhicule, les différents bruits.

Situations

- ◆ En milieu réel.
- ◆ En classe.
- ◆ En séances EPS (vitesse de réaction à un signal sonore...).



ÉTAPE 1

A l'occasion de sorties en milieu réel, proche et connu : les yeux fermés, reconnaître, identifier les différents véhicules.

ÉTAPE 2

Reconnaître à l'écoute d'une bande sonore (magnétophone), les différents véhicules.

Reconnaître à l'écoute de la bande son d'un film (vidéo...) les différents véhicules, puis contrôle par l'image.

ÉTAPE 3

A l'occasion de sorties en milieu réel, reconnaître un véhicule :

- ◆ à l'arrêt,
- ◆ en accélération, en décélération,
- ◆ au freinage,
- ◆ se rapprochant, s'éloignant...

Situer ce véhicule par rapport à soi :

- ◆ devant,
- ◆ derrière,
- ◆ à gauche,
- ◆ à droite...

ÉTAPE 4

En classe, reconnaître à l'écoute d'une bande sonore (magnétophone), un véhicule :

- ◆ à l'arrêt,
- ◆ en accélération, en décélération,
- ◆ au freinage,
- ◆ se rapprochant, s'éloignant...

Reconnaître, à l'écoute de la bande son d'un film, un véhicule :

- ◆ à l'arrêt,
- ◆ en accélération, en décélération,
- ◆ au freinage,
- ◆ se rapprochant, s'éloignant...

puis contrôle par l'image.



FICHE 7

VOIR ET ÊTRE VU



Objectif pédagogique

Choisir son emplacement pour voir et être vu.

Objectifs opérationnels

- ◆ Se placer, se déplacer pour voir.
- ◆ Se placer, se déplacer pour être vu.

Situations

- ◆ Toutes situations de jeux et sports collectifs.
- ◆ Piste routière.
- ◆ Circuits dans la cour, en espace protégé.
- ◆ Sorties en milieu réel, sûr, avec encadrement de sécurité.



ÉTAPE 1

En milieu protégé :

piste routière / circuits dans la cour, avec des écrans masquant la visibilité (panneaux, tapis de gym, tableaux...).

- ◆ Effectuer le ou les parcours en s'assurant que l'on voit et que l'on est vu malgré les écrans masquants.
- ◆ Prendre conscience par le dessin ou la photographie des champs visuels limités par les écrans.

ÉTAPE 2

Apprentissage systématique des règles (voir et être vu).

- ◆ Informations.
- ◆ Films, vidéos, cédéroms.
- ◆ Diapositives, photographies...
 - Traverser à proximité d'un virage, d'un carrefour.
 - Traverser entre les voitures en stationnement.
 - Traverser après la descente d'un bus, d'une voiture.
 - Marcher à gauche (seul) sur une chaussée sans trottoir.
 - Marcher dans des conditions de visibilité réduite (pluie, nuit, brouillard, neige...).

ÉTAPE 3

En milieu réel avec encadrement de sécurité :

- ◆ choisir l'emplacement pour traverser la chaussée,
- ◆ choisir la ou les zones de déplacement.



FICHE 8

LES SORTIES EN GROUPE



Objectifs pédagogiques

Organiser et réaliser un déplacement en groupe.

Objectifs opérationnels

- ◆ Connaître les règles de déplacement "piétons en groupes".
- ◆ Prévoir le déplacement.
- ◆ Organiser la sortie.
- ◆ Faire le bilan de la sortie.

Situations

- ◆ En classe.
- ◆ Sorties en milieu réel.



ÉTAPE 1

En classe.

Apprentissage systématique des règles de circulation "piétons en groupes", des règles du code de la route et des consignes de sécurité :

- ◆ déplacement sur trottoir,
- ◆ s'arrêter avant de traverser, contrôler à gauche, droite, gauche...
- ◆ traverser en marchant mais sans traîner,
- ◆ si le groupe est organisé avec 2 piétons de front sur une route sans trottoir : marcher à droite et ne pas dépasser l'axe médian,
- ◆ les groupes en colonne ne doivent pas dépasser 20 m de long,
- ◆ laisser au moins 50 m entre les groupes,
- ◆ sur chaussée sans trottoir, si le groupe se déplace en colonne par 1, marcher à gauche,
- ◆ s'éclairer quand la visibilité est insuffisante (devant et derrière),
- ◆ préférer des vêtements clairs, fluorescents,
- ◆ s'équiper d'une tenue vestimentaire adaptée...

ÉTAPE 2

En classe.

Choisir l'itinéraire en prenant en compte :

- ◆ le but de la randonnée,
- ◆ les possibilités physiques de tous les membres du groupe,
- ◆ la sécurité du parcours,
- ◆ le respect des consignes de sécurité (accompagnement),
- ◆ le ravitaillement,
- ◆ la tenue vestimentaire,
- ◆ la trousse de secours,
- ◆ l'aide d'urgence,
- ◆ les possibilités de donner l'alerte...

ÉTAPE 3

Organiser la sortie :

- ◆ constituer les groupes (de niveau, d'intérêt...),
- ◆ distribuer cartes, parcours,
- ◆ répartir les tâches (rôle et statut),
- ◆ contrôler le respect des règles,
- ◆ s'assurer du bien-être de tous,
- ◆ prévoir le moyen de donner l'alerte (n° de téléphone d'urgence, de l'école, des parents).

ÉTAPE 4

Faire le bilan de la sortie, prévoir les modifications.

ÉTAPE 5

Guider une personne dans son déplacement.

Simulation en milieu protégé : à l'aide de consignes orales faire suivre un parcours à un camarade ayant les yeux bandés.



FICHE 9

DONNER L'ALERTE ET PORTER SECOURS



Objectifs pédagogiques

- ◆ Face à une situation d'urgence, un enfant a souvent deux types de réaction :
 - soit il se laisse submerger par la peur,
 - soit il n'a pas conscience des risques et de la gravité de la situation.
- ◆ Il est donc important de lui apprendre, progressivement, à passer de l'état de spectateur à celui d'acteur.

L'objectif est que l'enfant parvienne à maîtriser ses émotions et à comprendre au mieux ce qui se passe.

Prévenir et réagir

- ◆ En situation d'urgence, se protéger est la première chose que l'enfant doit faire.
- ◆ Il doit ensuite donner rapidement l'alerte.
- ◆ Une fois en communication avec les secours, il est important qu'il puisse donner des informations brèves et précises et respecter les consignes qu'il reçoit.

Attention : il ne faut jamais raccrocher avant son interlocuteur



En Classe

ÉTAPE 1 - CYCLE 2

- ◆ Faire rechercher les différents services qui apportent l'aide en cas d'accident.
- ◆ Faire repérer les numéros d'appel dans divers documents (annuaire, calendrier...) et dans l'école.
- ◆ A partir d'incidents scolaires, faire réfléchir au comportement à avoir.
- ◆ Savoir aller à l'essentiel dans une situation d'urgence.
- ◆ Entraîner les élèves à raconter un événement de façon très précise.

ÉTAPE 2 - CYCLE 3

- ◆ Approfondir les notions vues en cycle 2.
- ◆ Demander aux élèves ce qu'ils savent du secourisme et des gestes de premier secours.
- ◆ Mettre en évidence les gestes simples à faire mais aussi ceux qu'il ne faut surtout pas faire.

Textes officiels

B.O. N° 27 du 17 juillet 1997 et note de service n° 97-151 du 10/07/97.

Espaces de circulation

Cocher les cases quand l'utilisateur peut emprunter l'espace de circulation.

	Piéton	Cycliste de moins de 8 ans	Cycliste de plus de 8 ans	Cyclom.	Moto	Auto	Bus	Camion	Tram.	Train
Trottoir										
Chaussée										
Passage piétons										
Piste/bande cyclable										
Sortie parking										
Sortie garage										
Passage à niveau										
Bande de rive										
Accotement										
Parking										
Autoroute										
Jardin public										

Les zones de conflits ou zones à risques sont les espaces de circulation empruntés par des utilisateurs de nature différente.

En l'absence de réglementation spécifique, les utilisateurs d'engins à roulettes sont, lorsqu'ils circulent sur la voie publique, assimilés à des piétons.

Les cycles conduits par des enfants de moins de huit ans sont autorisés sur les trottoirs, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police (le Maire en ville).

Exemple de journée sécurité routière. Souchez (Pas-de-Calais)

Cette journée a concerné trois classes : CE2, CMI, CM2.
Tous les ateliers étaient individuels (même les parcours cycliste et piéton dans le village).

1 - ATELIERS PROPOSÉS AUX ENFANTS

- a - Gymkhana vélo dans la cour de l'école.
- b - Questionnaire "Code de la route" à partir de diapositives.
- c - Questionnaires spécifiques sur micro-ordinateurs.

2 - RALLYE DANS LE VILLAGE

- ◆ Piéton individuel pour les enfants du CE.
- ◆ Cycliste individuel pour les enfants du CM.

Remarques concernant le rallye :

- ◆ chaque enfant avait un parcours original imposé par un ordre de 6 balises sur les 11 implantées dans la commune,
- ◆ les enfants étaient repérés par des chasubles de couleur numérotées,
- ◆ des adultes (enseignants, parents) étaient répartis dans le village de telle sorte que chaque enfant soit vu à tout moment.

Les adultes contrôlaient :

- ◆ le respect des règles du code de la route et la sécurité,
- ◆ le respect du parcours imposé. Toute faute ou erreur était immédiatement signalée à l'enfant et reportée sur sa fiche (modèle ci-dessous).

3 - REGROUPEMENT DES RÉSULTATS

Puis présentation aux enseignants et aux parents.

FICHE DE RÉSULTAT

Nom : Prénom : Classe :
Couleur : ?

Balises	Emargement	Fautes

- P1 : Marche hors du trottoir
- P2 : Traverse hors passage protégé
- P3 : Traverse sans regarder "gauche-droite-gauche"
- P4 : Traverse obliquement.
- P5 : Sans trottoir marche côté droit.
- P6 : Traverse régulièrement mais dangereusement.

Code de la route (extraits)

Circulation des piétons

1. CIRCULATION SUR LE TROTTOIR :

Art. 217 ♦ Lorsqu'une chaussée est bordée d'emplacements réservés aux piétons ou normalement praticables par eux, tels que trottoirs ou accotements, les piétons sont tenus de les utiliser à l'exclusion de la chaussée.

Remarque :

sont assimilées aux piétons les personnes qui conduisent à la main une bicyclette ou un cyclomoteur.

2. CIRCULATION SUR LA CHAUSSÉE :

Art. 218 ♦ Par exception aux dispositions de l'article précédent, lorsqu'il n'est pas possible d'utiliser les emplacements qui leur sont réservés ou en l'absence de ceux-ci, les piétons peuvent emprunter les autres parties de la route en prenant les précautions nécessaires.

Art 218.1 ♦ Lorsqu'ils empruntent la chaussée, les piétons doivent circuler près de l'un de ses bords.

- En dehors des agglomérations, et sauf si cela est de nature à compromettre leur sécurité ou sauf circonstances particulières, ils doivent se tenir près du bord gauche de la chaussée dans le sens de leur marche.
- Toutefois les personnes poussant à la main un cycle, un cyclomoteur ou un motorcycle, doivent circuler près du bord droit de la chaussée dans le sens de leur marche.

3. TRAVERSÉE DE CHAUSSÉE :

Art. 219 ♦ Les piétons ne doivent traverser la chaussée qu'après s'être assurés qu'ils peuvent le faire sans danger immédiat, en tenant compte notamment de la visibilité ainsi que de la distance et de la vitesse des véhicules.

Ils sont tenus d'utiliser, lorsqu'il en existe à moins de 50 m, les passages prévus à leur intention.

Aux intersections à proximité desquelles n'existe pas de passage prévu à leur intention, les piétons doivent emprunter la partie de la chaussée en prolongement du trottoir.

4. PRÉSENCE D'UN AGENT OU DE FEUX :

Art. 219.1 ♦ Lorsque la traversée d'une chaussée est réglée par un agent de la circulation ou par des signaux lumineux, les piétons ne doivent traverser qu'après le signal le permettant.

5. TRAVERSÉE D'UNE PLACE :

Art. 219.2 ♦ Hors des intersections, les piétons sont tenus de traverser la chaussée perpendiculairement à son axe.

Ils doivent contourner la place ou l'intersection en traversant autant de chaussées que nécessaire.

6. CIRCULATION EN GROUPE :

Art. 219.4 ♦ Les groupements organisés de piétons doivent se tenir sur la droite de la chaussée dans le sens de leur marche, de manière à en laisser libre au moins toute la moitié gauche.

Toutefois, lorsqu'ils marchent en colonne par un, ils doivent, en dehors des agglomérations, se tenir sur le bord gauche de la chaussée dans le sens de leur marche, sauf si cela est de nature à compromettre leur sécurité ou sauf circonstances particulières.

Les groupements de piétons sont astreints, sauf lorsqu'ils marchent en colonne par un, à ne pas comporter d'élément de colonne supérieur à 20 m. Les éléments de colonne seront distants les uns des autres d'au moins 50 m. La nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante le jour, chaque élément de colonne empruntant la chaussée doit être signalé :

- à l'avant par au moins un feu blanc ou jaune,
- à l'arrière par au moins un feu rouge.

Le B.O.
n° 40
31 oct.
2002

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE

Fiche d'évaluation de l'APER

ATTESTATION DE PREMIÈRE ÉDUCATION À LA ROUTE

cachet de l'école

Nom de l'élève : Prénom :

	Savoirs, savoir-faire à acquérir			Validation en fin de cycle		
	1	2	3	Elève	Maître	Elève
<i>Les savoirs et savoir-faire énoncés dans ce tableau renvoient au document "Attestation de Première Education à la Route". Les cases blanches désignent les cycles au cours desquels ils doivent être acquis. Les cases grisées indiquent la possibilité de poursuivre le travail au cours des cycles suivants, les cases noircies marquent les cycles qui ne sont pas concernés.</i>						

Quand je suis piéton...

Je me déplace sur le trottoir	- Dans la rue, je sais regarder.						
	- Dans la rue, je sais écouter.						
	- Je reconnais et je nomme les différents espaces, les véhicules et les usagers.						
Je sais marcher sur le trottoir	- accompagné(e),						
	- non accompagné(e).						
Je traverse une chaussée	- Je sais que je ne dois pas traverser une chaussée seul(e) : je sais traverser en donnant la main.						
	- Je sais traverser une chaussée seul(e).						
	- Je sais traverser à un carrefour.						
	- Je sais traverser à un rond-point.						
Je vis dans un espace complexe	- Je sais faire traverser une personne.						
	<i>Dans un environnement proche :</i>						
	- Je sais identifier les dangers.						
	- Je reconnais les espaces de jeux et les espaces de circulation.						
	- Je sais me déplacer à pied dans mon quartier ou mon village.						
	<i>Dans un environnement non familier :</i>						
	- Je sais identifier les dangers.						
	- Je sais organiser mon trajet.						
	- Je sais utiliser un plan, une carte.						
	- Je connais les règles du code de la Route.						
- Je sais donner l'alerte en cas d'accident.							
- Je connais les principes simples de secourisme.							

Quand je suis passager...

	- Je sais monter et descendre d'un véhicule.						
	- Je ne gêne pas le conducteur.						
	- Je sais pourquoi je dois être retenu(e) (ceinture, siège).						
	- Je sais comment je dois être retenu(e).						
	- Je sais utiliser ma ceinture de sécurité.						
	- Je connais et je respecte le code du passager du véhicule particulier.						
	- Je connais et je respecte le code du passager deux roues.						
	- Je respecte les consignes de l'adulte dans un transport scolaire.						
	- Je connais et je respecte le code du passager de transport en commun.						
	- J'adopte l'attitude qui convient sur une zone d'attente.						

Quand je roule...

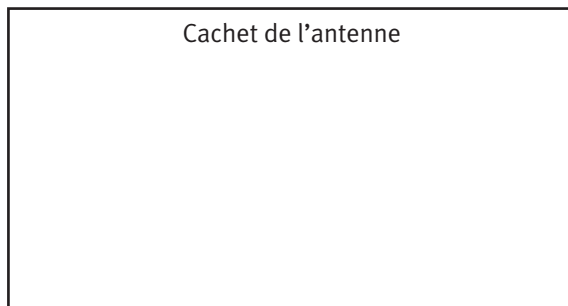
	- Je sais rouler prudemment sur le trottoir et les espaces piétons.						
	- Je roule dans l'espace de circulation correspondant à l'engin que j'utilise.						
	- Je contrôle ma vitesse, mon équilibre, ma trajectoire.						
	- Je sais rouler en tenant compte des autres.						
	- Je sais rouler en groupe.						
	- Je demande et j'utilise les équipements de protection.						
Je connais les règles du code de la route	- Je vérifie et j'utilise les équipements.						
	- Je vérifie les organes de sécurité de l'engin.						
	- Je connais les espaces de circulation où je ne dois pas rouler.						
	- Je sais rouler à droite.						
	- Je connais la signification de la signalisation (feux et panneaux).						
	- Je connais l'ordre de passage aux intersections.						
	- Je signale à temps mes intentions de changement de direction.						
	- Je respecte ces règles du code de la route.						

Attestation attribuée (1) - non attribuée (1) à l'élève en Conseil des maîtres de Cycle 3 le
La Directrice - Le Directeur de l'Ecole

(1) Rayer la mention inutile

**Pour tous renseignements sur les activités
de l'association Prévention MAIF dans votre département,
consultez l'antenne de votre délégation MAIF.**

Cachet de l'antenne



*« La prévention, c'est le prolongement naturel de notre métier d'assureur.
Avec l'association Prévention MAIF, nous témoignons concrètement de notre
engagement militant auprès des jeunes générations. »*

Roger Belot - président-directeur général de la MAIF

PRÉVENTION MAIF - association loi 1901 - Le Pavois - 50 avenue Salvador Allende - 79000 Niort
Téléphone : 05 49 73 84 95 - Adresse électronique : asso.prevention@maif.fr

www.prevention.maif.fr

